



Probleme avec ma banque suite a leur erreur

Par **Equalizer71**, le **29/06/2015** à **03:51**

Bonjour,

J'ai subie la defaillance des guichets automatique de la bnp par deux fois , l'argent n'est pas sortie mais mon compte a etait debité.

Apres avoir informé la banque d'un bug de leur guichet ,j'ai reçue un courrier qui me demande des information détaillé des faits avec une menace que si je ne reponds pas sous 15 jours ma contestation sera reçue comme nul et qui plus es , je devrai en plus payé des frais .

Ai je le droit dans ma réponse de demander des dommages d'interêt pour avoir subie la defaillance de leur guichet qui m'a pris de 9 h30 a 11hdu matin et ce un samedi matin , en leur donnant le meme genre de menace que s'il ne repondent pas sous 15 jours j'engagerai des poursuite contre eux.

Y a t'il une loi contre ces banques qui se croient tout permis et ce même quand l'erreur viens de leur systeme ?